

**Convention d'occupation**  
**STUDIO EQUILIBRE – 6 Rue de la Fougère – 45800 Saint Jean de Braye**

**Entre le gérant :**

Julie RAHIR  
6 Rue de la Fougère – 45800 Saint Jean de Braye  
equilibreloiret@laposte.net

**Et l'utilisateur :**

.....  
Siret :  
Représenté par :  
Résidant :  
T: +33 (0)

**Article 1 : Objet**

La présente convention a pour objet de préciser les rapports entre le gérant et l'utilisateur de la salle du Studio Equilibre en ce qui concerne les modalités d'utilisation de l'espace cité ci-dessus.

**Article 2 : Désignation**

Mme RAHIR Julie met à disposition de l'utilisateur un espace de 40m2 avec miroirs, enceinte pour musique. Charges comprises : chauffage, électricité, ménage.

**Article 3 : Etat des lieux**

L'utilisateur prend les lieux en l'état et s'engage à les restituer tel qu'il les a trouvés.

**Article 4 : Régime d'occupation**

La présente convention est conclue sous le régime de l'occupation temporaire.  
En conséquence, l'utilisateur ne pourra, en aucun cas, se prévaloir des dispositions sur la propriété commerciale ou d'une autre réglementation quelconque susceptible de conférer un droit au maintien dans les lieux et à l'occupation.

**Article 5 : Conditions d'occupation**

Le gérant met à disposition de l'utilisateur une salle désignée à l'article 2, aux jours et heures définis entres les deux parties :

.....



#### Art 5.1 : Arrivée

- Stationnement intervenants - et clients - en dehors des portails de la rue
- Passer par le portail et laisser ouvert le côté gauche (lorsqu'on se situe face au studio dans la rue), puis le stabiliser- le côté droit doit rester fermé
- Ouvrir le coffre fort clefs en glissant vers le bas le cache noir
- Code donné + bouton noir à gauche des chiffres à amener vers le bas pour ouvrir
- Ouverture porte + rideau (bouton à droite lorsqu'on se situe face à la porte fenêtre)
- Remettre clef dans la serrure à l'intérieur du studio
- Refermer le coffre fort
- Laisser les chaussures dans le meuble blanc face à l'entrée ! Pas de chaussures dans le studio ni de chaussures de salle !
- Les affaires personnelles clients sont à déposer dans le vestiaire meuble casier gris
- S'inscrire sur le cahier de rappel covid et surligner sa ligne en vert

#### Art 5.2 : Lumières

- Lampe avec interrupteur indépendant - bouton poussoir = bureau, meuble vestiaire gris, tablette fenêtre garage, allogènes
- Lampe murale avec interrupteur indépendant - bouton circulaire = angle mural miroir fenêtre et au dessus de la porte escalier garage – Tourner le bouton à fond
- Eclairage salle = interrupteurs à côté des escaliers et à côté de la porte jardin
- Eclairage extérieur = Interrupteur mural à droite du bureau

#### Art 5.3 : Température

- Radiateurs  
Les radiateurs sont à maintenir à la température trouvée lors de l'arrivée dans la salle-lors de l'aération de la salle, les éteindre.
- Climatisation  
Pour allumer le chauffage = Appuyer sur le soleil rose  
Pour allumer la climatisation= Appuyer sur le flocon de neige  
Flèche du haut pour monter la température et flèche du bas pour la descendre  
Bouton représentant des pales pour régler la soufflerie  
Pour tout éteindre = BOUTON OFF au centre – Vérifier qu'il n'y ai plus de bouton veille sur la clim

#### Art 5.4 : Procédure accueil et remerciement client - installation

**Il est important que chacun termine son cours à l'heure, effectue le nettoyage et l'aération de la salle et libère l'espace entre le rideau blanc et le fond de la salle dans le temps qui lui est imparti par son créneau loué.**

**L' « échange fin de cours » avec les clients peut se faire dans l'entrée pendant que l'animateur du cours suivant s'installe, ou à l'extérieur de la salle.**

#### Art 5.5 : Procédure accueil Covid

- Scanner le pass sanitaire ou pass vaccinal (à partir de 12 ans) avec votre appli « tous anti covid verif » Pas de pass = pas d'accès
- Inviter chaque client à s'inscrire sur le cahier de rappel covid
- Port du masque= se référer à la loi en vigueur



#### Art 5.6 : Utilisation espace et matériel - caution

- Compris dans la location sans matériel avec une caution de 200€ en chèque**
  - espace de 40m2
  - miroirs
  - enceinte pour musique – connexion Bluetooth

- Compris dans la location avec matériel avec une caution de 600€ en chèque**
  - Le matériel disponible se trouve dans le local
  - Les tapis noirs sont réservés à l'usage du Pilates, du Yoga et de la Méditation/Relaxation  
Autres activités=Tapis verts ou bleus
  - Tout le matériel mis à disposition est à nettoyer **et à remettre et ranger à sa place**

**Chèque de caution non encaissé. Il est restitué lors de la remise de l'espace et du matériel nettoyés - cf. art 5.8- et intacts.**

**Dans le cas contraire, le chèque est encaissé.**

#### Art 5.7 : Utilisation des toilettes

Les toilettes ne sont pas accessibles aux clients. L'intervenant.e peut les utiliser pour lui ou elle si urgence : vérifier et laisser les toilettes propres avant votre départ.

#### Art 5.8 : Ménage et Nettoyage

La location (avec ou sans matériel) comprend un forfait ménage :

- Poussière et désinfection de l'espace et des ouvrants
- Miroirs et Vitres
- Sol – Aspirateur + Serpillère
- Remplissage des sprays
- Blanchisserie des chiffons

#### **Un nettoyage de fin de séance est à effectuer obligatoirement par l'utilisateur**

- aération de la salle
- poignées de porte et de fenêtres utilisées
- meubles vestiaire et chaussures
- balai au minimum – aspirateur si nécessaire
- vider la/les poubelle(s)

Les produits nettoyants se trouvent dans le studio et les outils ménagers nécessaires dans le garage.

- J'ai lu et compris les engagements à tenir relatifs au nettoyage

#### Départ - Vérification et fermeture

- Fermeture fenêtre, porte fenêtre– **Ne pas fermer la porte à clef entre le garage et le studio**
- Eteindre les lumières – INTERIEURES ET EXTERIEURES  
Eteindre la Clim = Bouton OFF au centre - vérifier qu'il n'y ai plus de bouton veille sur la clim
- Remettre les radiateurs à la température trouvée en entrant
- Eteindre l'enceinte



- Fermer le rideau jusqu'au dessus de la poignée de porte
- Fermer la porte du studio à clef
- Remettre la clef dans le coffre fort, brouiller le code et refermer le cache noir
- Refermer le portail

**Article 6 : Motifs d'occupation et activités**

L'utilisateur occupera les lieux pour une activité sport santé ou bien-être avec possibilité de recevoir du public dans les conditions prévues et réglementées par l' ERP Salle de danse – Groupe 2 Type X Catégorie 5.

.....

.....

.....

**Article 7 : Assurance**

Le gérant assure les obligations liées à sa qualité de locataire des locaux.  
 L'utilisateur devra être assuré pour ses risques de responsabilité civile du fait de son activité et justifier auprès du gérant de l'existence de ces différentes assurances par la **présentation des contrats.**

**Article 8 : Conditions financières**

**SALLE**

- 1 HEURE du lundi au vendredi  
 (engagement annuel\* – 15% > 30 sem. Hors vac. Sco) \_\_\_\_\_ 18€
- 3 HEURES consécutives du lundi au vendredi  
 (engagement annuel\* – 15% > 30 sem. Hors vac. Sco) \_\_\_\_\_ 40€
- JOURNÉE (9H - 18H) du lundi au vendredi \_\_\_\_\_ 90€
- JOURNÉE DE WEEK-END (9H - 18H) samedi ou dimanche \_\_\_\_\_ 115€
- WEEK-END (9H - 18H) samedi et dimanche \_\_\_\_\_ 210€

*Compris dans la location = utilisation de l'espace de 40m2 avec miroirs, enceinte pour musique, charges : chauffage et électricité.*

*\*Conditions engagement annuel = créneau fixe à l'année hors week-end de septembre à juin.*  
**Chèque de caution non encaissé. Il est restitué en juin dès lors que le matériel et l'espace ont été utilisés dans les conditions d'occupation prévu par l'article 5. Dans le cas contraire, le chèque est encaissé.**



## SALLE + MATERIEL

- 1 HEURE du lundi au vendredi  
(engagement annuel\* – 15% > 30 sem. Hors vac. Sco) \_\_\_\_\_ 22€
- 3 HEURES consécutives du lundi au vendredi  
(engagement annuel\* – 15% > 30 sem. Hors vac. Sco) \_\_\_\_\_ 50€
- JOURNÉE (9H - 18H) du lundi au vendredi \_\_\_\_\_ 115€
- JOURNÉE DE WEEK-END (9H - 18H) samedi ou dimanche \_\_\_\_\_ 140€
- WEEK-END (9H - 18H) samedi et dimanche \_\_\_\_\_ 235€

Compris dans la location = utilisation de l'espace de 40m2 avec miroirs, enceinte pour musique, charges : chauffage et électricité, matériel pour 8 personnes + 1 Professeur: tapis de Yoga : briques, sangles, bolsters – tapis Pilates, Petit Matériel Pilates : foam roller, cercles, briques, swiss ball, soft ball, 1 dome – Matériel Fitness :Tapis, Step x 4, poignets 1 paire, élastiques, lestes.

\*Conditions engagement annuel = créneau fixe à l'année hors week-end de septembre à juin.

**Chèque de caution non encaissé. Il est restitué en juin dès lors que le matériel et l'espace ont été utilisés dans les conditions d'occupation prévu par l'article 5. Dans le cas contraire, le chèque est encaissé.**

Toute sous-location est interdite.

### **La totalité du règlement doit être réalisé minimum 24Heures avant le début de la location**

Par virement sur le compte de Mme RAHIR JULIE – Banque Populaire Val de France  
IBAN - FR76 1870 7002 1231 5199 1719 424

## **Article 9 : Condition de Réservation et de Résiliation**

**Réservation hors engagement annuel = Des arrhes** à hauteur de 50% du tarif sont à verser pour valider la réservation. En cas d'annulation de la réservation jusqu'à 10 jours avant, les arrhes sont restitués à hauteur de **50%**, avant 10 jours aucun remboursement n'est prévu.

Montant versé.....Date .....

Par virement sur le compte de Mme RAHIR JULIE – Banque Populaire Val de France  
IBAN - FR76 1870 7002 1231 5199 1719 424

**Résiliation engagement annuel** = La présente convention pourra être résiliée par l'une ou l'autre des parties, à tout moment, de plein droit et sans aucune indemnisation. Aucun remboursement n'est prévu.

Fait à Saint Jean de Braye

Le

Signature  
Julie Rahir

Signature  
Représenté par

